COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 23-2021 - Séance du 28 juin 2021 - Orale

Fontaine Clos-Béguin

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

La fontaine, située dans la cour du collège de Clos-Béguin a été mise hors service à cause de problèmes d'écoulement. Elle est actuellement fleurie.

Suite à la création du local de rangements et des wc publics, nous avons pu installer une fontaine distribuant de l'eau du réseau, à la demande, évitant ainsi un gaspillage de notre or bleu.

Un système permet également de remplir vos gourdes et nous ne pouvons que vous encourager à l'utiliser. Vous trouverez cette fontaine près de l'entrée de la piscine.

Nous vous remercions, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers, de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

A. Bovay — J. Steiner

MUNICIPALITE DE ST-LÉGIER - LA CHIÉSAZ

St-Légier-La Chiésaz, le 21 juin 2021

M. Gérald Gygli, municipal délégué

Copie au bureau du conseil communal